

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 Novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 24 Novembre, le Conseil Municipal de la commune de **L'ILE D'OLONNE**, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHABOT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 Novembre 2025

Nombre des conseillers en exercice : 23 Présents : 15 Votants : 18

Etaient présents : Fabrice CHABOT, Maryse SOUDAIN, Thierry MONNEREAU, Jocelyne BRETHOMÉ, Christophe PEIGNEY, Laëtitia GOARDET, Michel MANDRET, Véronique MAFFREY, Annemieke SCHEENAERTS, Nicole MARANDEL, Didier FERRE, Jérôme DA SILVA, Ludmila HEURION, Jean-Luc HOTTOT, Thibaut ODON,

Etaient absents excusés : Marie-Laure BOSSARD (Pouvoir donné à Jocelyne BRETHOME), Aurélie RUNIGO (Pouvoir donné à Thibaut ODON), Jean-Luc PINGUET (Pourvoir donné à Christophe PEIGNEY),
Étaient absents : Jocelyne GROLLIER, Alexandre MANDRET, Mickaël MICHON, Yohan EVENO, Axelle MINAUD

Secrétaire de séance : Annemieke SCHEENAERTS

Ordre du jour

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 29 Octobre 2025

- | | |
|--|---------------------|
| 1 – Budget 2025 : Décision modificative n°1 | <i>Délibération</i> |
| 2 – Personnel Communal : Assurance statutaire – Proposition d'adhésion au contrat groupe 2026-2029 | <i>Délibération</i> |
| 3 – CCAS : Nouvelle modalité administrative pour le versement de la subvention d'équilibre de la commune au CCAS | <i>Délibération</i> |
| 4 – Les Sables d'Olonne Agglomération : Proposition d'adhésion au groupement de commande « Marché de maîtrise d'œuvre voirie, entretien, investissement et chemins » | <i>Délibération</i> |
| 5 – Déclarations d'Intention d'Aliéner | |
| 6 - Questions diverses | |

Le procès-verbal du conseil municipal du 29 Octobre 2025 est validé à l'**UNANIMITE**

1 – Budget Général : Décision modificative n°1

Monsieur le Maire rappelle que le budget voté en mars connaît des évolutions en cours d'année qui nécessitent d'ajuster les lignes budgétaires. Il en est ainsi pour la décision modificative présentée comme suit

DM INVESTISSEMENT									
Compte	Objet	Chapitre	Services	Montant	Compte	Objet	Chapitre	Services	Montant
2131 Bâtiments		Opération 21	Maison Jarrie	20 000,00 €	2188 Autres immobilisations corporelles		Opération 20	Mairie	11 590,00 €
		Opération 21	Maison Jarrie	20 000,00 €			Opération 20	Mairie	11 590,00 €
2131 Bâtiments		Opération 21	Ilot Mandret	2 000,00 €	1641 Emprunts		Hors Opération		11 000,00 €
		Opération 21	Ilot Mandret	2 000,00 €			Hors Opération		11 000,00 €
2131 Bâtiments		Opération 21	Rest Scolaire	590,00 €					
		Opération 21	Rest Scolaire	590,00 €					
TOTAL DEPENSES A DIMINUER				22 590,00 €	TOTAL DEPENSES A AUGMENTER				22 590,00 €

Le conseil municipal, à l'UNANIMITE valide la décision modificative n°1 telle que présentée

2 – Personnel communal – Assurance statutaire : Proposition d'adhésion au contrat groupe 2026-2029

M. le Maire rappel que le conseil municipal avait retenu l'adhésion au contrat groupe précédent. Cette adhésion permet à la collectivité de se voir rembourser les arrêts maladies du personnel. Il est à noter que la commune n'a que très peu d'arrêts maladies et qu'il s'agit là d'un indicateur favorable à la fois pour les agents mais également pour la commune.

La proposition du contrat groupe est la suivante :

	Cotisation assureur		Frais de gestion cdg	
	Ancien contrat	Nouveau contrat	Ancien contrat	Nouveau contrat
Agents CNRACL	5,10 %	5,69 %		
Agents IRCANTEC	1,11 %	1,15 %	0,12 %	0,12 %

Le conseil municipal valide cette adhésion à l'UNANIMITE

3 - CCAS : Nouvelle modalité pour le versement de la subvention du budget général vers le CCAS

M. le Maire rappelle que le budget général attribue une subvention chaque année au CCAS. Cette subvention est inscrite dans le budget et cette formalité était jusqu'à présent suffisante à sa bonne prise en compte. La trésorerie nous demande désormais de prendre une délibération spécifique. Il est ainsi proposé au conseil municipal de se prononcer en faveur d'une subvention de 8 033,68 € au titre de l'année 2025

Le conseil Municipal valide ladite délibération à l'UNANIMITE

4 – Les Sables d'Olonne Agglomération : Proposition d'adhésion au groupement de commande « Marché de maîtrise d'œuvre voirie, entretien , investissement et chemins »

M. le Maire indique que Les Sables d'Olonne Agglomération propose un groupement de commande pour de la maîtrise d'œuvre voirie entretien et investissement chemins. La commune se positionnerai pour un montant de 15 000 € /an pour un an renouvelable trois fois.

Le conseil Municipal valide cette proposition d'adhésion à l'UNANIMITE

5 - Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

M. le Maire informe le conseil municipal des Déclarations d'Intention d'Aliéner auxquelles il n'a pas donné de suite positive au regard des délégations qui lui sont octroyées :

- AN 430 : Terrain – 2 Rue des Mouettes
- A 1162 : Habitation + Terrain – 82 Rue des Mouettes
- AN 348, 349 : Habitation + Terrain – 8 Rue des Mouettes
- AC 386 : Terrain – 1 Rue des Acorus
- AO 149 : Habitation + Terrain - 22 Rue de la Brardière
- AC 97 : Habitation + Terrain - 14 Rue des Aubépines

8 – Questions diverses

- M. le Maire indique que le Conseil Départemental vient de communiquer son Plan biodiversité et Climat 2 qui établit les grands axes de subventions à venir. Il rappelle que les prochains mandats connaîtront des dépenses importantes pour se défendre contre les éléments naturels. La Gemapi est déjà existante et représente un coût élevé pour la collectivité
- Mme Maryse Soudain indique que près de 200 foyers vont se voir distribuer une boîte de gâteaux. Mme Ludmila Heurion interroge sur la demande de ne pas distribuer avant le 1^{er} décembre ? Mme Soudain indique qu'il est préférable d'attendre d'avoir communiqué sur ce sujet et la période de Noël est plus propice à recevoir ce cadeau
- Christophe précise que les entretiens annuels du personnel ont eu lieu. Il faut désormais organiser le recrutement pour le départ en retraite de Pascal Mandret. Il indique également que la soirée du personnel aura lieu le 11 décembre prochain et que la présence des élus est importante
- M. Christophe Peigney indique que la première action du passeport du civisme va se dérouler avec la visite du local des restos du cœur jeudi matin. L'action suivante sera menée avec la protection civile et la gendarmerie sur les risques des réseaux sociaux, gestes à risque sur eux et les adultes
- M. Christophe Peigney indique enfin que le dossier de renouvellement de la signalétique est toujours en cours puisque les panneaux sur les rond-points seront remplacés par une dimension supérieure et un lettrage plus visible
- Mme Jocelyne Brethomé indique que certaines personnes se plaignent de l'impossibilité d'accès aux tribunes du foot en étant handicapé. M. le Maire indique que des places en bas de la tribune sont disponibles et que la configuration de nos tribunes ne permet pas d'autres possibilités dans l'immédiat
- Mme Véronique Maffrey expose au conseil municipal que le centre de loisirs sera ouvert la première semaine des vacances de Noël : vacances de Noël pour le centre la 1^{ere} semaine des vacances. Elle indique également que le programme « savoir rouler à vélo » est engagé à l'école des Salines et que c'est extrêmement positif
- Mme Annemiecke Scheenaerts indique qu'un concours de dessin est organisé pour Noël. Les Gagnants seront annoncés au repas de Noël de la cantine du 19 décembre
- M. le Maire indique que Mme Lelièvre sera en retraite à la fin de l'année scolaire. Il faudra penser à la remercier à l'occasion de la kermesse ou autre. Il indique que cette année les kermesses auront lieu sur deux weekends différents car les écoles ne se sont pas mises d'accord.

- M. Didier Ferré souligne que le village de la Bradière a été refait mais que certaines zones sont très sales. M. le Maire confirme mais il s'agit de terrains privés
 - M. Michel Mandret rappelle que huit personnes vont prendre le départ pour le marché de Noel en Allemagne. Départ mercredi retour lundi soir
 - Mme Annemieke Scheenaerts rappelle le déroulé du Téléthon dont le programme a été reçu dans vos boîtes aux lettres. Samedi concert de Sol'air et fin de soirée directement après. Dimanche à partir de 8h village sur le parking du Pré Neuf avec l'Acaio qui organise sa rando VTT de 25 et 50 kms. Retour à l'heure de l'apéro et animations si possible dehors
 - Mme Annemieke Scheenaerts rappelle ensuite la réalisation du bulletin municipal qui sera le dernier du mandat. A vos stylos pour les articles
 - Mme Maryse Soudain il serait bien de prévoir un article avec les trois bénévoles juniors qui ont participé au service du gouter des ainés.
 - M. Thierry Monnereau précise que le dernier poteau présent à la Bradière sera retiré semaine 51. La signalétique interviendra en janvier 26
 - M. Thierry Monnereau indique enfin que les travaux de la piste cyclable Rue de la Vertonne sont en cours de finalisation
 - M. Fabrice Chabot souligne qu'une ligne blanche sera tracée le long de la piste cyclable
 - M. le Maire indique que malgré ses engagements il ne peut annoncer ce soir le nom du porteur de projet du futur restaurant qui prendra place à Massieu. Un contrat de réservation est en cours de signature.
 - M. le Maire prend ensuite la parole pour présenter au conseil municipal sa décision quant aux prochaines élections municipales. Il rappelle qu'il fait actuellement son 4ème mandat dont 2 en tant que conseiller municipal et 1 dans l'opposition. M. le Maire remercie les membres identifiés comme étant de l'opposition actuelle puisque cette situation amène à être structuré et organisé. Cela fait partie de la démocratie et l'opposition a été constructive puisque la plupart des décisions ont été prises uniquement pour le bien des Islais sans autre critères et surtout sans politique. Merci à l'ensemble du conseil municipal même si cela n'est pas toujours facile, et parfois des frustrations s'expriment car il est compliqué de divulguer des informations non encore ficelées. Même les adjoints ne sont pas associés à tout et beaucoup de décisions se prennent avec l'élu référent direct
 - M. le Maire rappelle avoir déjà donné 12 ans au service de la commune qui représente un travail à plein temps pour lequel il a toujours été volontaire malgré l'impact fort sur sa vie professionnelle et familiale. M. le Maire indique avoir réfléchi et décidé de faire un autre mandat car l'envie est belle et bien là. Des équipements majeurs et révolutionnaires pour la commune sont en cours. Tout n'est pas ficelé donc il est nécessaire d'aller au bout avec la volonté d'améliorer la qualité de vie des Islais, de renforcer le quotidien, de renforcer notre présence au sein de l'agglo depuis le changement de présidence qui est plus humaine et plus accessible.
 - M. le Maire rappelle que la durée du mandat fait que les deux premières années sont grisantes, entre deux et quatre ans cela s'étire puis les deux dernières années deviennent difficile. Il a à cœur de recréer une équipe. Certains resteront et d'autres partiront même si cela se fera peut-être à des niveaux différents. Ceux de l'équipe qui veulent repartir seront les bienvenus et les membres de l'opposition seront les bienvenus pour discuter. Il faudra du sang neuf et il faudra des changements c'est nécessaire. On doit d'abord servir la population. Celles et ceux qui veulent repartir peuvent me contacter
- M. Jean-Luc Hottot remercie l'équipe municipal de les avoir accueillis en restant à l'écoute de l'opposition sans se sentir dans un milieu hostile loin de là